

Nantes, le 1^{er} décembre 2020

Education - Lycées 4.0

Un ordinateur pour chaque élève de seconde et de première année de CAP à la rentrée 2021

Accélérer la transition numérique au service de notre jeunesse

La Région des Pays de la Loire votera, lors de la session des 16 et 17 décembre, le volet numérique de son programme « Lycée 4.0 ». Ce plan inédit prévoit de doter chaque élève de seconde et de 1^{ère} année de CAP des lycées publics et privés d'un ordinateur. 48 000 jeunes se verront remettre, à la rentrée scolaire 2021, un PC portable qui les accompagnera tout au long du secondaire, et même au-delà puisqu'ils pourront le conserver à la sortie du lycée. Cette démarche s'accompagne d'investissements très importants pour équiper les établissements aux meilleurs standards numériques et permettre le déploiement le plus efficace possible de ce nouvel outil pédagogique.

Cet effort représente un budget supplémentaire de 35,4M€ en 2021 par rapport à 2020.

Des établissements à la pointe du numérique

Cette démarche est l'aboutissement d'un travail de fond engagé avec les proviseurs et les gestionnaires, en lien avec le rectorat et les communautés éducatives, afin que cette nouvelle solution pédagogique puisse se déployer dans un univers numérique performant : raccordement au très haut-débit (95% des lycées publics déjà raccordés à la fibre optique) et au Wifi (couverture totale des classes et internats en 2024), développement de l'accès aux manuels numériques via la plateforme E-Lyco, déploiement dans chaque établissement de « kits numériques » pour l'enseignement à distance (caméras, webcam)...

Des « Assises du lycée 4.0 »

Au printemps, la Région tiendra des « Assises du lycée 4.0 » afin que l'intégration et le déploiement du nouvel outil pédagogique se fasse dans les meilleures conditions, et toujours dans le respect de la liberté d'enseignement de chaque établissement. Par ailleurs, une attention toute particulière sera apportée à la promotion de nos mesures en faveur de l'orientation (et notamment la plateforme d'infos et de conseil : choisirmonmetier.fr), mais aussi à la prévention des usages dangereux du numérique (addiction, pornographie, harcèlement...) auprès des lycéens.

« Doter tous les élèves de seconde et de 1^{ère} année de CAP d'un ordinateur, c'est leur offrir un cadre pédagogique moderne et performant pour réussir. C'est les aider à préparer au mieux leurs études supérieures et le début de leur vie professionnelle. C'est aussi le moyen le plus sûr de garantir l'équité entre tous. C'est vouloir le meilleur pour nos élèves, c'est notre plus belle ambition ! », déclare Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

CONTACT PRESSE

Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97